

Un l'exposé du Vice-Président de la Commission des
Finances de ce jour et l'avis favorable émis par les
Commissions des Travaux et des Finances en date du 18
mars 1961 à l'issue de l'étude des projets d'exé-
cution dressés et présentés par M. l'Ingénieur des T.P.E.

Étude

l'exécution des travaux prévus et la mise à l'appel
de la concurrence préalable dans les formes ci-après:

1^{er} lot : réparations, repprofilage
revêtements de chaussées après la pose de bordures de
trotoirs et de canalisations d'assainissement.

Estimation 219.999 NF 45 soit 220.000 NF

2^{em} lot : construction d'un dalle
promenade aux abords des galeries commerciales et
de l'auditorium

Estimation 40.000 NF.

Le financement de ces opérations sera assuré
par voie d'emprunt en cours de réalisation dans le cadre
du programme 1961 de Travaux d'équipement de ville.

Approuvé à l'unanimité

En conséquence M. Guillaud avait demandé que la
dépense de ces 500.000 NF d'investissement soit
remise à une date ultérieure ayant été absent lors
de la discussion du 18 mars en Commission des Travaux.

M. le Maire lui répond qu'il y a urgence, les tra-
vaux devant être faits pour la saison.

M. Lemaire demande quelles sont les rues in-
téressées par le repprofilage et pose de bordures de
trotoirs pour 220.000 NF.

M. Lemaire lui répond que ces travaux in-
téressent, entre autres, le Boulevard de Perpignan et
la rue de la Coopérative, et toutes les rues qui
viennent d'être refaites, telles que la rue des Billards
Boulevard François Lamy, Boulevard Albert 1^{er} etc.

M. Foubanille précise avoir reçu la communication pour
la Commission des Travaux du 18 mars 1961, dans
un trop court délai, et qu'il n'a pas eu le temps
matériel de s'y rendre.

M. le Maire lui répond, qu'à l'avenir, les
convocations pour les séances de Commissions seront
remises aux intéressés au moins trois jours avant
par ailleurs, il demande aux membres qui ne peuvent

approuvé

61.0